



Photo: © G. GADER

Amélioration de la résilience des communautés face aux effets néfastes du changement climatique sur la sécurité alimentaire en Mauritanie

Le projet en bref

- Durée : 2014 -2018
- Financement : Fonds pour l'Adaptation
- Entité d'Exécution : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)
- Entité de Mise en Œuvre : Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM)
- Zone d'intervention : Trarza, Gorgol, Brakna, Assaba, Guidimakha, Hodh Gharbi, Hodh Chergui et Tagant
- Budget : 7,8 Millions US\$
- Contribution du Gouvernement : 731 400 US\$

Contexte : La Mauritanie est l'un des pays sahéliers qui été le plus affecté par des épisodes de sécheresse successifs au cours des dernières 30 années. Du fait de cette baisse de la précipitation, la limite d'aridité qui traverse le pays s'est déplacée vers le sud, entraînant un agrandissement du désert d'environ 150.000 km², et réduisant ainsi la superficie des terres convenables pour l'agriculture et l'élevage. D'après les projections climatiques, cette tendance va continuer : certains scénarios prévoient que la précipitation moyenne annuelle en Mauritanie diminuera de 20% d'ici les années 2090, par rapport aux années 1990. En même temps, les projections suggèrent que les épisodes de pluie seront plus intenses, donnant lieu à des conditions globalement plus sèches mais ponctuées d'inondations plus fréquentes et plus sévères.

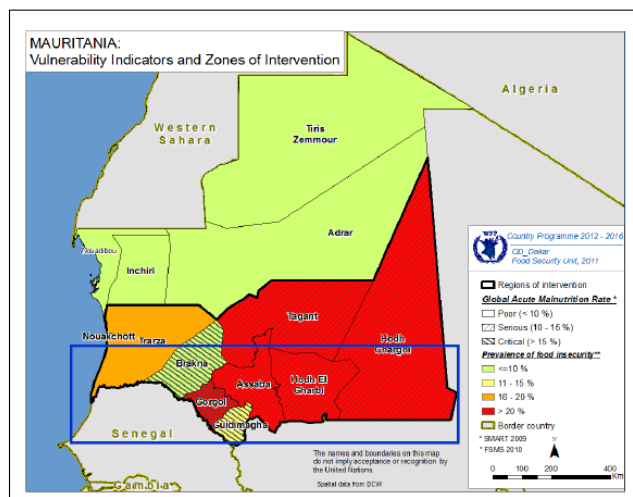
Le Programme d'Action National d'Adaptation de la Mauritanie (PANA, 2004) souligne que la désertification et la dégradation des ressources naturelles induites par le changement climatique pourraient exacerber l'insécurité alimentaire dans le pays, en particulier dans les zones fragiles qui reçoivent tout juste assez de pluie à l'heure actuelle. Ceci est inquiétant étant donné qu'un tiers de la population totale souffre déjà de malnutrition chronique, et qu'un quart de la population rurale se trouve en situation d'insécurité alimentaire. Le PANA identifie l'agriculture et l'élevage comme étant les secteurs les plus vulnérables au changement climatique. Près de la moitié de la population totale, et les trois quart de la population pauvre, dépendent encore de l'agriculture et l'élevage pour leur subsistance. Ensemble, ces deux secteurs génèrent environ un tiers du PNB du pays.

Objectifs du Projet : Le présent projet est proposé par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), en tant qu'élément clé de la stratégie nationale d'adaptation. Il vise à renforcer la résilience et la sécurité alimentaire des communautés agricoles, pastorales et agro-pastorales vulnérables, face au changement climatique. Le projet tirera parti des efforts de plusieurs initiatives existantes de gestion des ressources naturelles, tout en se focalisant de plus près sur l'impact du changement climatique sur la dégradation des ressources et l'insécurité alimentaire, ainsi que sur la capacité des communautés à se préparer contre et à atténuer les chocs climatiques.



ADAPTATION FUND





Zone d'Intervention du projet : La zone d'intervention du projet est une bande s'étendant d'Est en Ouest dans le sud du pays, et qui comprend les régions de Trarza, Brakna, Gorgol, Tagant, Assaba, Guidimakha, Hodh El Gharbi, et Hodh El Chergui. Le projet vise à inscrire environ 77.000 participants, atteignant ainsi plus de 390.000 bénéficiaires (les bénéficiaires comprennent les participants eux-mêmes, ainsi que tous les membres de leur ménage bénéficiant des vivres ou de l'argent distribués dans le cadre des activités de vivres/ argent- contre-travail).

Approche générale : L'approche générale du projet est centrée sur la responsabilisation des régions et des communautés. Ceci est en accord avec le plan de décentralisation du Gouvernement, et plus particulièrement la volonté du MEDD d'accélérer la mise en œuvre locale de la stratégie d'adaptation nationale par le biais de ses branches régionales (les DREDD).

Il faudra augmenter significativement la présence sur le terrain et le niveau d'engagement avec les populations locales, afin de les sensibiliser sur le changement climatique et leur insuffler la confiance que des solutions à leurs besoins d'adaptation sont possibles. Il faudra également trouver des moyens de subvenir aux besoins immédiats des ménages, afin de les inciter à adopter des pratiques d'adaptation dont les bénéfices ne se font parfois sentir que sur le moyen et long terme. Et, par-dessus tout, il faudra faire en sorte que les communautés s'approprient véritablement les interventions.

Composantes du Projet : Le projet sera exécuté à travers 3 Composantes : La Composante 1 du projet est centrée sur le renforcement des capacités institutionnelles et techniques, au niveau régional et communautaire, en matière de planification participative de programmes d'adaptation. Cette composante, sur laquelle les deux autres composantes du projet viendront ensuite s'appuyer, est composée de deux différents types d'interventions ; (i) des formations techniques auprès des services nationaux chargés de mener les analyses sur la vulnérabilité des populations et le changement climatique, ainsi qu'auprès des agences régionales DREDD chargées d'appuyer les communautés dans l'utilisation de ces informations; et (ii) soutenir le développement de plans participatifs d'adaptation, dans chaque groupe de villages.

Afin de faciliter le développement et la mise en œuvre de ces plans, le projet adoptera une approche paysagère, basée sur l'identification de groupes de villages appartenant à une même zone agro-écologique. Environ 20 groupes, chacun constitué d'environ 5 villages, seront identifiés. Une association inter-villages sera formée dans chaque groupe. Cette approche, basée sur les moyens d'existence et les écosystèmes plutôt que sur les limites administratives, permet d'harmoniser les plans d'adaptation à travers le paysage de manière cohérente, ainsi que de partager l'expertise technique et les bonnes pratiques entre les villages d'un même groupe. Ceci permet non seulement une planification plus cohérente des programmes de développement à l'échelle régionale, mais permet également des gains considérables d'efficacité et de coûts, comparé à l'approche actuelle dominante fondée sur une multitude de petites interventions isolées.

La Composante 2 mettra en œuvre des mesures d'adaptation permettant de lutter contre la désertification et la dégradation des terres. Ces mesures comprendront, entre autre, la fixation de dunes, des plantations de bois de combustion communautaires, et des aménagements de rétention d'eau.

La Composante 3 mettra en œuvre des mesures visant à diversifier et renforcer les moyens d'existence des communautés. Ces mesures comprendront des formations techniques, ainsi que l'apport d'intrants et de capitaux pour la création d'activités génératrices de revenu (telles que la multiplication de semences, l'élevage de volaille et l'apiculture). Cette composante comprend également la mise en place de banques céréalières villageoises et la distribution de foyers améliorés (accompagnée de formations pour les jeunes et les femmes sur la construction et l'entretien des foyers améliorés).

Bénéfices du projet : Les bénéfices du projet seront aussi bien d'ordre environnemental qu'économique et social, et se feront sentir à tous les niveaux, depuis les ménages eux-mêmes jusqu'aux structures nationales, en passant par les communautés et les régions. Parmi ces bénéfices figurent :

- (a) une sécurité alimentaire et nutritionnelle renforcée (grâce à une augmentation de la production agricole, un meilleur accès aux céréales en période de soudure grâce aux banques céréalières villageoises, et l'accès à de nouveaux aliments issus d'activités génératrices de revenus telles que la plantation d'arbres fruitiers, l'apiculture et l'élevage) ;
- (b) le ralentissement de la migration vers les villes, notamment parmi les jeunes, grâce à la revitalisation des moyens d'existence dans la communauté sur le long terme, ainsi que la création d'opportunités de travail immédiates (grâce aux activités de vivres/argent-contre-travail) ;

(c) la responsabilisation des communautés et le renforcement de la cohésion sociale, entre autre grâce aux associations inter-villages permettant la réduction des conflits entre les villages; et enfin (d) le ralentissement de la désertification et de la dégradation des sols grâce à une gestion plus durable des sols et des eaux.

L'accent mis sur le renforcement des capacités et l'appropriation des programmes par les communautés, commun à toutes les composantes, permettra aux impacts du projet d'être maintenus sur le long terme. Il pose également les fondations pour la mise à échelle de cette approche, au-delà du projet lui-même. En particulier, les DREDD seront tenues de continuer leur appui auprès des communautés après la clôture du projet, et d'étendre leur soutien à d'autres groupes de villages et régions.

Le Gouvernement conçoit ce projet comme un modèle d'apprentissage. Ce modèle permettra aux structures gouvernementales et aux communautés elles-mêmes d'identifier et de répliquer des bonnes pratiques, adaptées aux différents contextes locaux, afin de catalyser des efforts d'adaptation à l'échelle nationale.

Le projet sera mis en œuvre sur une période de 4 ans. Des ateliers de bilan se tiendront chaque année en plus de l'évaluation de mi-parcours et une évaluation finale. Le budget total sur 4 ans est de US\$ 7.8 Millions, et une contribution du Gouvernement Mauritanien de l'ordre de US\$ 731.400.

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Adresse : B.P. 170 Nouakchott - République Islamique de Mauritanie

Contact : Sidi Mohamed Ould El Wavi, Chargé de Mission, Directeur National du Projet

Tel. + 222 4524 3985

Email : elwavi.sm@gmail.com

Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies

Bureau de Mauritanie

Adresse : Ilot K, 159-161 Route Corniche - B.P:620 - Nouakchott- République Islamique de Mauritanie

Contact : Ghazi GADER, Coordinateur du Projet

Tel: +222 45 25 27 93/ 45 25 36 49

Fax: +222 45 25 32 84

E-mail : ghazi.gader@wfp.org